



**Procès-verbal
de la 1^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2017-2018
de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption**

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

Procès-verbal de la 1^e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 25 septembre 2017 à 18 h 15, à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Pierre Letendre	Parent
Éric Lacasse	Parent
Julien Sirois	Parent
Mélissa Dandurand	Représentante du soutien
Tanya Desmarais-Tardif	Enseignante
Guylaine Bussière	Enseignante
Danny Duperron	Directeur

ÉTAIENT ABSENTS

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Marie-Ève Caron, parent



**Procès-verbal
de la 1^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2017-2018
de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption**

N° de la résolution
ou annotation

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, la réunion débute à 18 h 22.

2. NOMINATION DU OU DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Julien Sirois et résolu :

QUE Mélissa Dandurand agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

CE # 2017-06-001

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guylaine Bussiere, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la 1^{re} réunion ordinaire soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajout de points à varia :

- Frais scolaires
- Projet éducatif

Ajout d'une deuxième période de questions.

CE # 2017-06-002

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 JUIN 2017

Il est proposé par Marie-Pierre Letendre, et résolu :



**Procès-verbal
de la 1^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2017-2018
de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption**

CE # 2017-06-003

D'ADOPTER le procès-verbal de la réunion du 12 juin dernier avec la modification suivante :

Ajouter Josée Letendre comme membre présent lors de la rencontre.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

5. CHOIX DU PRÉSIDENT(E) ET DE SON SUBSTITUT (L.I.P. ART. 56, 58, 59, 60)

M. Lacasse propose Mme Marie-Pierre Letendre. Marie-Pierre accepte.

Mme Guylaine propose Julien Sirois comme substitut de la présidente. Julien accepte.

Il est proposé par Éric Lacasse, et résolu :

QUE Marie-Pierre Letendre agisse à titre de président(e) et que Julien Sirois agisse à titre de son substitut.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

6. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (L.I.P. ART. 42, 5^E PARAGRAPHE)

Julien Sirois propose que Marie-Ève Caron agisse comme représentante de la communauté. Danny va vérifier si c'est possible, puisqu'elle est substitut des parents.

Mme Guylaine propose d'approcher M. Simon Drouin, technicien à la ville de St-Georges-de-Windsor.

Nous reviendrons sur ce point à la prochaine rencontre.



**Procès-verbal
de la 1^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2017-2018
de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption**

7. QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Marie-Ève Caron se demande s'il y aura une caisse scolaire cette année. Mélissa l'informe que nous avons reçu toutes les troussees pour la caisse scolaire. Celle-ci devrait débuter vers la mi-octobre.

**8. PROJET DE RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (L.I.P. ART. 67)
ET CALENDRIER DES RENCONTRES**

M. Duperron fait un résumé des règles de régie interne pour le conseil d'établissement. Il ajoute que nous devons être le plus impartial face aux décisions, afin d'agir dans l'intérêt premier des enfants.

M. Sirois ajoute que nous devrions ajouter les membres substitués dans la composition du conseil dans le document.

CE # 2017-06-004

Les membres sont en accord avec l'envoi des documents par courriel avant les rencontres.

Danny fait la lecture complète du document de régie interne. Il propose d'enlever le point 19 et de l'amener au point 11 en résolution.

M. Duperron propose des dates de rencontre :

- 25 septembre 2017
- 13 novembre 2017
- 29 janvier 2018
- 26 février 2018
- 26 mars 2018
- 30 avril 2018
- 28 mai 2018
- 11 juin 2018

CE # 2017-06-005



**Procès-verbal
de la 1^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2017-2018
de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption**

9. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT (L.I.P. ART. 70)

Les membres remplissent le document de dénonciation d'intérêts.

**10. PARTICIPATION DU COMMISSAIRE ÉLU(E) AUX
RENCONTRES DU CONSEIL (L.I.P. ART. 45)**

Le commissaire est M. Steve Pelletier et le président est M. Jean-Philippe Bachand.

Mme Tanya Desmarais-Tardif propose

QUE M. Steve Pelletier et Jean-Philippe Bachand puissent assister aux rencontres du conseil d'établissement.

➤ ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

**11. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES 2017-2018
(APPROBATION ART. 87)**

11.1 Sortie à Montréal

Mme Tanya présente une activité qui consiste à amener les enfants du 3^e cycle à Montréal du 13 au 14 juin prochain. Départ à 7 h de l'école, ils coucheraient à l'hôtel, et retour le lendemain à l'école.

Plusieurs activités prévues :

Le cout approximatif serait de 321 \$. Des campagnes de financement seraient prévues pour l'activité. Les enseignantes ont fait un sondage, puis ont reçu 15 réponses de la part des parents. Les réponses sont positives en majorité.

M. Lacasse propose que les sondages pour les sorties éducatives de grande envergure soient envoyés par courriel ou présentés lors de la rencontre de parents en début d'année avant d'en informer les élèves. Cela éviterait de créer des attentes chez les enfants.



**Procès-verbal
de la 1^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2017-2018
de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption**

M. Lacasse affirme également qu'une sortie avec un coucher préoccupe plusieurs parents.

M. Duperron dit qu'il revient aux enseignants de planifier et de proposer les sorties scolaires et qu'elles le font dans les meilleures intentions pédagogiques et éducatives.

Les préoccupations apportées par les parents sont les suivantes :

- Le fait de coucher à l'extérieur
- Le tarif élevé

Après vote, la proposition de la sortie éducative à Montréal n'est pas approuvée telle quelle, en raison des préoccupations apportées.

11.2 Mont Ham

Sortie aura lieu le jeudi 5 octobre prochain au Mont Ham. M. Danny fait la présentation de la sortie qui est proposée par Marie-Hélen Baillargeon.

Il est proposé par Julien Sirois, et résolu :

QUE la sortie au Mont Ham soit approuvée telle quelle.

CE #2017-06-006

➤ **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

Les membres du conseil d'établissement approuvent automatiquement toute sortie éducative près de l'école pouvant se faire à pied ou à vélo se fiant ainsi sur le bon jugement de la direction de l'école qui devra les autoriser. De plus, toute sortie ayant lieu avant la formation du nouveau CÉ en début d'année sera approuvée par la direction de l'école.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal
de la 1^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2017-2018
de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption**

12. INFORMATION DE LA DIRECTION ET DU PERSONNEL

a. Situation budgétaire

Danny présentera le budget lors de la première rencontre. Il dit que nous sommes déficitaires d'approximativement 8 900 \$. Il prévoit pouvoir réduire le déficit d'environ 4 000\$ cette année.

b. Parc-école

La direction informe que la phase 1 est terminée. Le lignage final aura lieu demain soir. Pour la phase 2 du projet, l'école a déjà amassé 11 000 \$. La C.S. et le Ministère paieraient chacun 40% du projet total jusqu'à concurrence de 25 000 \$ chacun. On aurait donc droit à 50 000 \$. La direction a rencontré la municipalité, qui est prête à donner 35 000 \$ pour le parc-école.

13. CORRESPONDANCE

Pas de correspondance.

14. VARIA

14.1 Frais scolaires

Un questionnement est amené par Mme Letendre en lien avec les frais scolaires. Le tout sera réglé avec la personne concernée.

14.2 Projet éducatif

M. Sirois se demande si nous pourrions prendre connaissance du projet éducatif de l'école, afin d'avoir un point de vue global du projet.

15 QUESTIONS DU PUBLIC

M. Julien Sirois propose d'ajouter ce point à toutes les rencontres. Approuvé à l'unanimité.



**Procès-verbal
de la 1^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2017-2018
de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption**

16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par
Mélissa Dandurand, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 01.

➤ **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(signature)
La présidente d'assemblée

(signature)
La direction